REUSSIR
Terres d'Ariège

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

N°861 | Vendredi 11 août 2023

32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ - mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr

SERVICE JURIDIQUE

Appui exclusivement dans le domaine du droit rural :
- baux et autre contrat
- contrôle des structures
- chemin et servitude
- transmission du patrimoine
- société

200 € HT
RÉDUCTION DE 50% pour les adhérents JA ou FDSEA 2023

Forfait d'accès donnant droit à des échanges illimités par mail

Prestations supplémentaires (RDV, rédaction contrat....) accessibles selon grille tarifaire ou devis spécifique

OUVERT À TOUS LES AGRICULTEURS DU DÉPARTEMENT

06.75.60.68.30 gie.agriavenir@gmail.com

Les titres de la semaine



Comment réduire l'usage du glyphosate en grandes cultures ? p. 6

Le Contrat de solutions, composé de 45 partenaires du secteur agricole, fait un point sur les méthodes qui permettent de baisser l'usage du glyphosate en grandes cultures.

France
Les priorités d'Irrigants de France pour assurer sécurité alimentaire et pérennité des exploitations agricoles p.3

Actualités
> Prévention contre la peste porcine africaine p.4
> Valeur des terres en 2022 p.5

Syndicat
> Envoyez vos candidatures pour participer à Festiv'Agri p.6
> L'abattoir de Pamiers rappelle l'organisation pour la semaine du 13 au 18 août. p.7

Chambre d'agriculture
Rendement des moissons 2023 p.9

Petites annonces
Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège* p.11

Ariège
L'espace test d'Embarou recrute ! p.12

ALTA
Expertise & Conseil depuis 1993

EXPERTISE COMPTABLE AGRICOLE

• COMPTABILITE • CONSEIL
• GESTION • SOCIAL

Contactez nous au 05.61.67.08.77
www.alta-experts-comptables.fr
Trois bureaux en Ariège : Pamiers, Mirepoix, Mazères

SYNDICATS P. 7

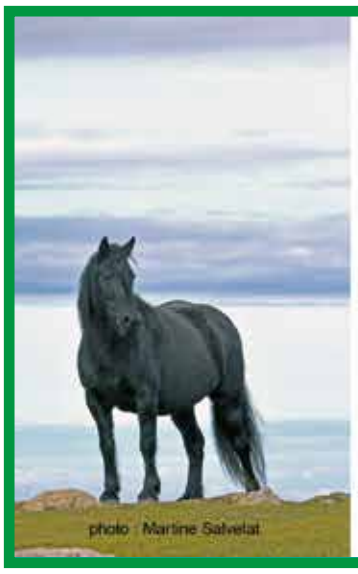


DÉPART DE SYLVIE FEUCHER, PRÉFÈTE DE L'ARIÈGE

CHAMBRE D'AGRICULTURE P. 8



LES DÉPUTÉS ARIÉGEOIS À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS AGRICOLES



90ème CONCOURS NATIONAL CHEVAL DE MÉRENS
RN 20 entre Tarascon et Ax-les-Thermes

BOUAN
Concours d'élevage
Animations diverses
Village exposants
Restauration sur place
Entrée et parking gratuits

18-19-20 AOÛT 2023

SFET
www.chevaldemerens.com Sherpa Merens France

Le Sherpa Mérens va fêter ses 90 ans d'existence lors des Journées Nationales de BOUAN

JOURNÉES NATIONALES **Du 16 au 20 août 2023, le Cheval de Mérens sera à l'honneur en Haute-Ariège.**

Créé en 1933, le SHERPA France assure le bon fonctionnement du programme de sélection, et la promotion du Cheval de Mérens. Tout au long de l'année, ses adhérents (éleveurs et utilisateurs) mettent tout en œuvre pour faire naître des poulains de qualité, les élever, les éduquer et enfin les valoriser. Ils assurent ainsi la pérennité de la race emblématique de notre département (menacée de disparaitre il y quelques dizaines d'années).

Tous les ans, la prairie de BOUAN en Haute Ariège accueille les Journées Nationales du Mérens. Ces 4 jours sont rythmés par les concours d'élevage, les compétitions d'équitation, d'attelage ou autres démonstrations de toutes les qualités et la polyvalence du Mérens. Ce sont des chevaux de toute la France mais aussi de chez nos voisins européens qui se retrouvent pour tenter de décrocher les titres convoités de Championne ou Champion Suprêmes. C'est également un moment privilégié pour les éleveurs, cavaliers, meneurs... de partager cette même passion pour le Prince Noir d'Ariège.

Sophie Alzieu





AU PROGRAMME

MERCREDI 16 AOUT - À PRAT BONREPAUX (09)

- Epreuves d'approbation étalons

JEUDI 17 AOUT - À BOUAN (09)

- National des entiers de deux ans
- Concours régional d'élevage poulains et pouliches de 1 et 2 ans
- TTS (Tests de Tempérament Simplifiés) pour les poulains et pouliches de 1 an
- Epreuves PEJET (Parcours d'Excellence du Jeunes Equidés de Travail) pour les poulains et pouliches de 2 ans
- Equidés Cup : Complicité et Maniabilité montée (1/2)

VENDREDI 18 AOUT - À BOUAN (09)

- Concours régional des poulinières suitées
- Championnat National des 3 ans montés 1ère partie (Epreuve PEJET)
- Qualifications loisir junior et senior
- Equidés Cup : Complicité, Maniabilité attelée et Rallye

SAMEDI 19 AOUT - À BOUAN (09)

- Championnat National des 3 ans montés 2ème partie (Reprise montée et Modèle)
- Equidés Cup : Marathon et Maniabilité montée (2/2)
- En parallèle : démonstrations d'utilisation du Mérens, jeux

DIMANCHE 20 AOUT - À BOUAN (09)

- Matin : Championnats nationaux d'Elevage
  - Pouliches de 1 an
  - Pouliches de 2 ans
  - Championnat Espoir Femelle
  - Championnat Espoir Mâle
  - Championnat Senior Femelle
  - Championnat Senior Mâle
- Après-midi : démonstrations de toute la polyvalence du Mérens : spectacles, carrousels, descente des éboulis, derby (courses de galop) ....

Entrée et parking gratuits
Restauration sur place - Village exposants



SOMMAIRE

➔FRANCE p. 3 ➔ACTUALITÉ p. 4 à 5 ➔SYNDICAT p. 6 à 7 ➔CHAMBRE D'AGRICULTURE p. 8 à 9 ➔ARIÈGE p. 12

Irrigation durable : Les priorités d'Irrigants de France pour assurer sécurité alimentaire et pérennité des exploitations agricoles

ENJEUX MAJEURS A l'occasion d'un voyage de presse organisé sur son exploitation à Saint-Rémy-sur-Lidoire, en plein cœur de la Dordogne (24), Eric Frétillère, président d'Irrigants de France, a évoqué les enjeux majeurs autour du maintien et de la préservation d'une irrigation durable : cohérence des politiques publiques et gestion locale du partage de l'eau, accès à la ressource et développement du stockage, amélioration de l'efficience de l'usage de l'eau et investissement dans l'innovation.

A l'aube du départ du « Convoi de l'Eau » ayant fait d'une réserve d'eau, une « méga-bassine » par idéologie et succédant aux extrêmes violences de Sainte-Soline, et alors que les effets du changement climatique sont criants pour les agriculteurs : jamais il n'aura été plus urgent de communiquer sur la réalité de l'irrigation sur nos territoires et sur l'importance de préserver cette pratique essentielle tant à la souveraineté alimentaire de notre pays et qu'à la pérennité des petites et moyennes exploitations. Avoir accès à l'eau est déjà indispensable par endroit, et le sera davantage demain pour continuer à produire.

Déterminée à anticiper et relever les enjeux fondamentaux autour de l'usage de l'eau en agriculture, l'association Irrigants de France identifie trois priorités :

• Cohérence des politiques publiques et gestion locale du partage de l'eau : si l'eau potable doit évidemment rester la priorité, nous appelons à faire de l'agriculture le deuxième usage prioritaire de la ressource tel que fixé par la directive cadre sur l'eau. Nous plaidons également pour qu'un Secrétariat Général de l'eau soit créé et pour que la gouvernance des projets de territoire se fassent bien à une échelle locale.

• Accès à la ressource et développement du stockage : sans eau d'irrigation, il n'y aura plus d'alimentation demain. Face au changement climatique et à la croissance démographique, assurer un accès à l'eau à chaque agriculteur est une question de sécurité alimentaire. Le stockage est une des solutions mobilisables à l'échelle locale, notamment en développant des projets fondés sur la nature qui répondent à toutes les attentes sociétales : nourrir la population, préserver le milieu, maintenir la biodiversité et produire de l'énergie décarbonée.

• Amélioration de l'efficience de l'usage de l'eau et investissement dans l'innovation : en 20 ans, la France a réalisé 30% de gain d'efficience en irrigation grâce à l'évolution des pratiques, des matériels et des connaissances. Il faut continuer dans cette voie en utilisant tous les leviers à notre portée : la recherche variétale et la génétique des plantes comme les nouvelles techniques d'édition génomique (NTG) ; le développement et l'accès à des matériels innovants comme les outils d'aide à la décision (OAD) ou les stations météo ; ou encore le numérique et la data qui permettront de démultiplier les données accessibles et donc l'extrême précision des pratiques d'irrigation.



« *Il n'existe pas de solution unique face à l'enjeu de l'eau, dont la France ne manque pas : c'est bien la combinaison des projets de stockage sous toutes leurs formes, de réutilisation des eaux usées traitées ou encore de transferts de grands cours d'eau associés à l'amélioration continue des pratiques et à l'investissement dans la recherche et le développement d'innovations qui nous permettra de relever ce défi majeur.* » déclare Eric Frétillère, *président d'Irrigants de France. « Pour continuer à produire et ainsi garantir notre sécurité alimentaire, il faudra demain que chaque agriculteur ait accès à l'eau sur son territoire. Il est de notre responsabilité d'y travailler de façon durable, dès maintenant, pour assurer notre avenir à tous.* »

Irrigants de France

SAFER Occitanie APPEL À CANDIDATURES

(Articles L 143.3 et R 142.3 du CRPM)

La Safer Occitanie propose de rétrocéder les biens fonciers ci-dessous, la désignation cadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune concernée.
Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer, et déposer leur candidature par email ou courrier postal au plus tard le **28/08/2023**. Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables. Adresse : **Safer Occitanie - SD 09, 09000 FOIX - service-09@safer-occitanie.fr – 05 34 09 34 50**. Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Propriété sur la commune de MONTFERRIER d'une superficie totale de 7 ha 45 a 78 ca
Relevé parcellaire :
- 'Barral': C- 3993[1632]- 4002[1638]- 4003[1638] - 'Bartaset': C- 3970[1009] - 'Berbillou': C- 2028- 2030 - 'Cabenal': C- 2087(B) - 'Caroulet': C- 707- 708- 717- 723- 725- 727- 728- 731- 733- 735- 740- 741 - 'Ceries': C- 855 - 'Flaut': C- 1706- 1713- 1718- 1738- 1742- 4027[1714]- 4028[1714]- 4141[1746] - 'La laviere du haut': B- 1455- 1456 - 'Le bac': C- 694 - 'Le ramie': C- 892- 3898[898]- 3910[906]- 3912[907] - 'Majeste': C- 1751- 1762- 1765- 1766- 1767- 1772- 1773- 1774- 1813- 1852- 1853- 1857- 1866(A)- 1882- 1883- 1891 - 'Mandrouniero': C- 751 - 'Merle': C- 1970- 1971- 1985(A)- 1990- 1991- 1994- 1995- 1998- 2001- 2014(A)- 4090[1960] - 'Moulzoune': C- 2262- 2263- 2272- 2278- 2292(B)- 2294(B)- 2295(B) - 'Pesso grando': C- 670 - 'Roc du courbas': C- 2204 - 'Sarrat de jacas': C- 2235(B)- 2236(B) - 'Souleillo': C- 778- 804- 805- 811- 839- 846

Urb : Zone RNU

Commentaires : Diverses parcelles en nature de terres, près, landes, taillis simples.
Surfaces boisées : Le bien comporte des terrains boisés d'une superficie <10ha. Bien libre.
Pas de bâti

APPEL À CANDIDATURES SUR LE SITE INTERNET DE LA SAFER OCCITANIE : HTTP://WWW.SAFER-OCCITANIE.COM/

Prévention contre la peste porcine africaine

SANTÉ ANIMALE Le Ministère de l'Agriculture informe sur les risques de contamination et les mesures de prévention à mettre en place.

Dans un communiqué de presse du 7 juillet 2023, le ministère de l'Agriculture transmettait les informations sur une campagne de prévention pour protéger le territoire français de la peste porcine africaine.

Aussi à l'approche de la réouverture de la chasse, le 16 août prochain, les syndicats de la FDSEA et des JA de l'Ariège rappellent aux agriculteurs et aux chasseurs l'importance et la vigilance à accorder à ce sujet.

Afin de maintenir le pays indemne de la maladie, la campagne de communication du ministère de l'Agriculture sera diffusé du début de l'été à la fin de l'automne 2023. Cette campagne à pour objectif de sensibiliser tous les acteurs (professionnels, chasseurs, transporteurs, voyageurs...) à la prévention de la peste porcine africaine.

Sans danger pour l'Homme, mais mortelle pour les porcs et les sangliers, la peste porcine africaine (PPA) est présente depuis de nombreuses années dans plusieurs pays d'Europe centrale. En 2022, elle est apparue en Italie du Nord sur des sangliers sauvages, rapprochant dangereusement la menace des frontières françaises.

Très contagieuse pour les porcs et les sangliers, la peste porcine africaine peut générer de graves conséquences économiques pour les éleveurs. Ainsi, afin de préserver les élevages porcins et l'ensemble des acteurs de cette filière, chacun est invité à respecter strictement les mesures de prévention rappelées par cette campagne de communication.

Des mesures simples à suivre

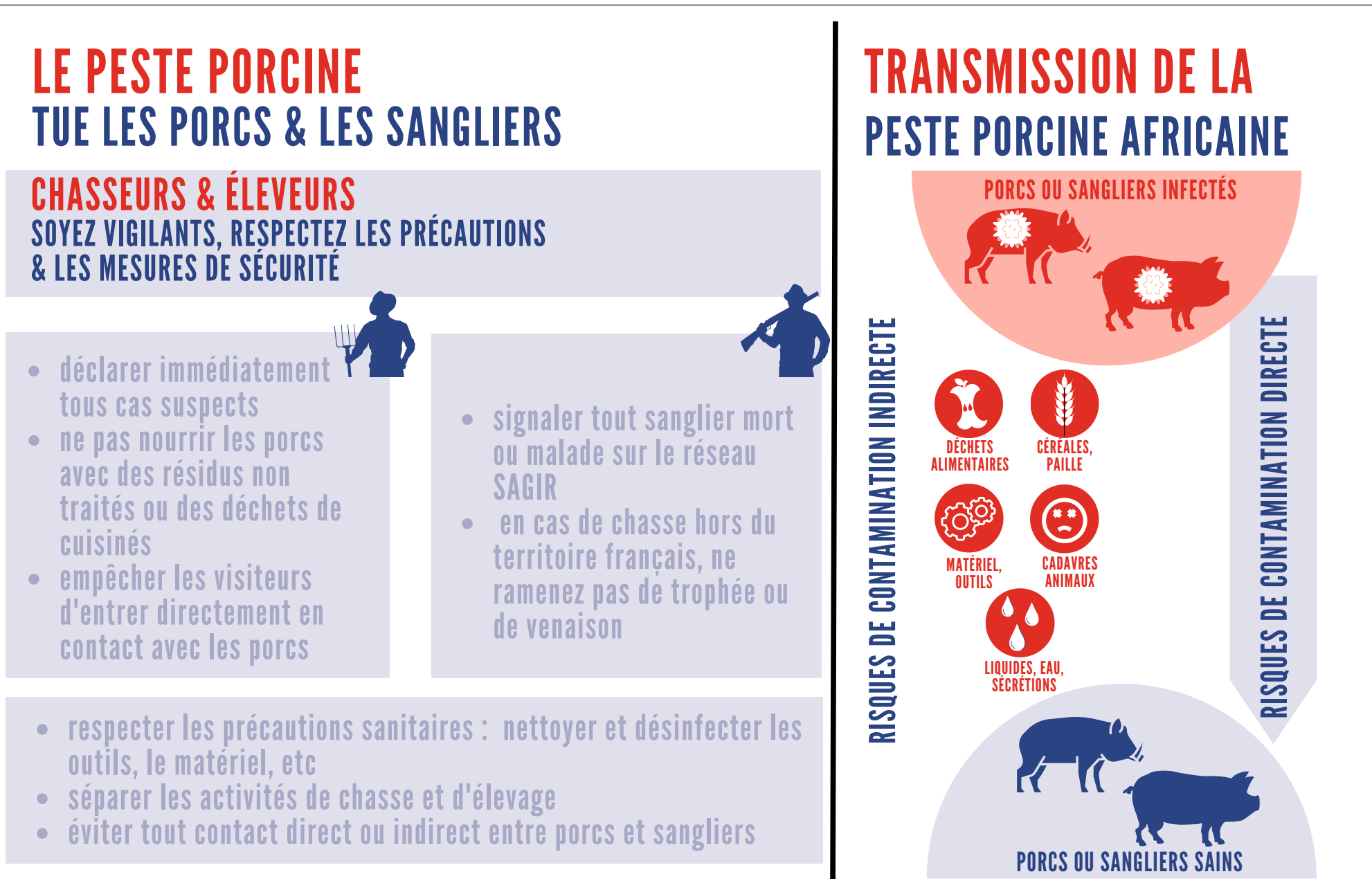
• **Pour les éleveurs et les transporteurs,** respecter les règles de prévention et les mesures sanitaires de biosécurité (nettoyage et désinfection des véhicules et du matériel utilisé, respect strict des dispositifs destinés à éviter les contacts entre animaux d'élevage et sangliers sauvages), être vigilants et signaler et déclarer toute suspicion de PPA ;

• **Pour les chasseurs et les usagers de la nature,** être vigilants et signaler la découverte de sangliers morts au réseau SAGIR animé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et les fédérations départementales des chasseurs.

• **Pour les voyageurs et les travailleurs saisonniers,** jeter les restes d'aliments à base de porc dans des poubelles prévues à cet effet et fermées car le virus peut se transmettre aux sangliers et aux porcs domestiques par la viande ou des produits à base de viandes contaminés.



MInistère de l'Argiculture



Retour sur l'édition 2023 de la traditionnelle rencontre de l'été à Saint Girons : Autrefois le Couserans

ANIMATIONS Depuis 1993, rendez-vous est pris pour Autrefois le Couserans, chaque premier week-end du mois d'août, à Saint-Girons pour se replonger au temps jadis, revivre l'épopée sociale et rurale du début du siècle et goûter au réalisme des scènes de la vie paysanne traditionnelle.

Au programme, défilé de vieux matériel agricole, hommes, femmes et enfants en costume d'antan et cortège d'animaux de la ferme dans les rues de la ville ; mais aussi expositions et animations.

Sans oublier le fameux marché gourmand de producteurs, sur les allées du Champs de Mars qui régale les amateurs de produits fermiers et de « consommer local ».

C'est dans ce périmètre, que la marque Nòu Ariège Pyrénées vient tout naturellement s'inscrire. En effet, pour la deuxième consécutive, Nòu était présente aux côtés de quelques producteurs labellisés afin d'aller à la rencontre des consommateurs ariégeois et des vacanciers.

Parmi la richesse et la diversité de produits, on pouvait retrouver du fromage, de la viande de bœuf, de porc, de buffle, de la charcuterie, du vin, du canard, du poulet, des pommes de terre et même du pain Nòu !

Encore une excellente fréquentation pour cette édition 2023 !





Prix des terres labourables et prairies naturelles en 2022

FONCIER Le Ministère de l'agriculture vient de publier le barème indicatif de la valeur vénales moyenne des terres agricoles en 2022.

Ministère de l'agriculture

VALEURS VÉNALES MOYENNE EN 2022 DES TERRES LABOURABLES ET PRAIRIES NATURELLES, D'AU MOINS 70 ARES, LIBRES À LA VENTE

Zones	Dominante	Minimum	Maximum
Plaine de l'Ariège	7 370 €/ha	1 590 €/ha	15 690 €/ha
Coteaux de l'Ariège	5 120 €/ha	1 960 €/ha	13 600 €/ha
Région sous pyrénéenne	4 260 €/ha	1 390 €/ha	16 560 €/ha
Région pyrénéenne	3 800 €/ha	1 440 €/ha	9 150 €/ha

Minimum = 95 % des prix sont supérieurs à ce seuil ; seuil issu d'une moyenne triennale 2020-2022 au prix de 2021

Maximum = 5 % des prix sont supérieurs à ce seuil; seuil issu d'une moyenne triennale 2020-2022 au prix de 2021

Les prix de vente retenus s'entendent hors taxes et frais d'acte non compris.

Comment réduire l'usage du glyphosate en grandes cultures ?

GLYPHOSATE Le Contrat de solutions, composé de 45 partenaires du secteur agricole, fait un point sur les méthodes qui permettent de baisser l'usage du glyphosate en grandes cultures.

Fer de lance de la politique gouvernementale de réduction des produits phytosanitaires, le glyphosate est un herbicide que l'on ne présente plus. Faisons le point sur les méthodes alternatives qui permettent de limiter voire supprimer son utilisation, dans certaines situations, en grandes cultures.

Un retour vers le travail du sol ?

Utilisé pendant l'interculture, le glyphosate permet de détruire les vivaces, les repousses culturales et les couverts végétaux. Les principales alternatives à son application sont, au moins à court terme, le retour au travail du sol profond (labour) ou superficiel (en interculture).

• **Pour les systèmes à base de labour :** en interculture courte (2 à 4 mois), les repousses peuvent être détruites par voie mécanique via un travail du sol superficiel ou un labour. En revanche, en interculture longue (4 à 8 mois), les couverts végétaux sont à supprimer mécaniquement (broyage).

• **Pour les systèmes à base de non-labour ou semis direct :** en interculture très courte (moins de 2 mois), un travail du sol superficiel permet de détruire les repousses des précédents culturaux.

La mise en place de ces pratiques nécessite des équipements spécifiques (déchaumeurs grande largeur, broyeurs de résidus…) et de prendre en compte les conditions pédoclimatiques.

Aujourd'hui aucune alternative équivalente au glyphosate n'est disponible, à court ou moyen terme, pour détruire les vivaces et gérer les adventices ainsi que les couverts d'interculture en système sans labour (environ 30% des pratiques).

Optimiser les conditions d'utilisation pour réduire le glyphosate

Cette réduction passe par une optimisation des doses en fonction du couvert et des conditions climatiques et une application du glyphosate uniquement sur les zones infestées.

Des alternatives non sans conséquences pour l'environnement et l'agriculteur

Cette réduction passe par une optimisation des doses en fonction du couvert et des conditions climatiques et une application du glyphosate uniquement sur les zones infestées.

Le travail du sol profond et/ou superficiel a des conséquences directes et indirectes sur l'environnement. A terme, une augmentation : de la pression des adventices ; du tassement (limite la fertilité) et de l'assèchement du sol ; de l'érosion hydrique et du bilan carbone pourrait être observée. Sans parler de surcoûts et de la hausse de la charge de travail qui a des effets sur la sécurité et la santé des salariés agricoles.

Contrat de solutions



POUR EN SAVOIR PLUS :

Version complète - Méthodes alternatives visant une réduction d'usage du glyphosate en grandes cultures :

https://contratsolutions.fr/le-contrat-de-solutions/methodes-alternatives-visant-une-reduction-dusage-du-glyphosate-en-grandes-cultures



Semaine du 15 août, les horaires de l'abattoir de Pamiers

ABATTOIR **L'abattoir de Pamiers rappelle l'organisation pour la semaine du 13 au 18 août.**

Pour la semaine du 13 août l'abattoir de Pamiers adapte ses horaires et communique son organisation de la semaine aux éleveurs.

Informations complémentaires au planning :

• Le laboratoire sera fermé le lundi 14 août, il n'y aura pas d'analyse trichine

• Au cours de la semaine du 13 août, il n'y aura qu'un seul abattage pour les gros bovins, le vendredi 18 août.

A.D – JA & FDSEA

	DIMANCHE 13 AOÛT	LUNDI 14 AOÛT	MARDI 15 AOÛT	MERCREDI 16 AOÛT	JEUDI 17 AOÛT	VENDREDI 18 AOÛT
ABATTAGE		Porcs, veaux, ovins, caprins Pas d'équidés, pas de porcs plein air	FERMÉ JOUR DE L'ASSOMPTION	PAS D'ABATTAGE	Porcs & veaux	Veaux, gros bovins, ovins & carpins
ENTREES DES ANIMAUX	Permanence 19h - 20h porcs & veaux	Ovins 7h - 9h Pour abattages le jour même	PAS D'ENTRÉE	Porcs & veaux 18h - 21h	Ovins 10h - 13h Bovins 18h - 21h	PAS D'ENTRÉE

INVITATION COMMUNE DE LA PART DES SECTIONS DÉPARTEMENTALES DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS ET DES ANCIENS EXPLOITANTS

LES BASTIDES DU TARN

LE 19 SEPTEMBRE 2023







Les sections départementales des propriétaires privés et des anciens exploitants vous proposent de participer à leur voyage annuel.

Cette année une journée de visite des Bastides du Tarn est prévu en compagnie d'un guide local.

Programme de la journée

9H Départ avec le guide à Gaillac

10H Visite de Cordes sur Ciel

12H Repas à l'Auberge de la Ferme des Chênes, à Larroques

14H Visite de Puycelsi et de Castelnau de Miral

Tarifs & organisation du voyage

- Départ en bus de St Girons, à la gare, à 6h
- Départ en bus de Foix, à la piscine, à 6h40
- Départ de Pamiers, à Intermarché, à 7h15

80€ pour toute la journée
(visite, transport et repas compris)

Coupon de réponse

Pour participer au voyage de 2023, merci de renvoyer ce coupon complété accompagné du règlement.

Nombre de personnes inscrite : .....
Point de départ : ☐ St Girons ☐Foix ☐ Pamiers
Règlement effectué par ☐ chèque ☐ espèce

Le règlement est à effectuer avant le *4 septembre 2023*, à l'ordre de la *SDPPR09*, et à envoyer par courrier au *32 Avenue du Général de Gaulle, 09000 FOIX*

Départ de Sylvie Feucher, Préfète de l'Ariège

PRÉFECTURE **La préfète de l'Ariège quitte ses fonctions en août.**



Le 27 juillet dernier, à l'occasion de son départ Sylvie Feucher, Préfète de l'Ariège, a reçu les acteurs du département, avec lesquels elle a œuvré au service des ariégeois depuis son arrivée en décembre 2020.

Madame Feucher quitte ses fonctions suite à une nomination en tant que membre du conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation. Le 21 août prochain, la préfecture sera dirigée par une nouvelle tête : Simon Bertoux.

Monsieur Simon Bertoux est actuellement conseiller technique aux affaires intérieures auprès de la première ministre Elisabeth Borne. Après un passage en préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, puis à la Cour des comptes, ainsi qu'à la préfecture de police de Paris, il est pour la première fois nommé préfet de département, à l'âge de 40 ans.

Les syndicats majoritaires étaient présents à cette occasion, et remercient la Préfète pour son engagement, son écoute, et sa bienveillance envers le monde agricole tout au long de l'exercice de ses fonctions à la Préfecture de l'Ariège.

AD. JA & FDSEA

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

LES DÉPUTÉS ARIÉGEOIS À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS AGRICOLES

La Chambre d'agriculture de l'Ariège est pilotée, comme vous le savez, par un collectif d'élus pour une durée de 6 ans, directement désignés par les agriculteurs du territoire. Chaque mois, ces élus avec à leur tête Philippe Lacube se réunissent soit à la Chambre, soit dans leur dans une de leur exploitation, pour bâtir la politique agricole du territoire, répondre à ses enjeux actuels et futurs tout en prenant les orientations les plus avisées possibles eu égard des dossiers et des sollicitations en cours. Et ce même en plein été où la période est particulièrement chargée pour la profession. Lundi 31 juillet à Verdun, ils ont souhaité convier les parlementaires en fin de séance de leurs travaux pour leur permettre de préparer la rentrée parlementaire en ayant bien connaissance de la situation sur le terrain.

Martine Froger et Laurent Panifous à l'écoute de la profession agricole pendant près de deux heures. C'est l'opportunité qui a été donnée aux parlementaires comme aux élus du Bureau de la Chambre d'agriculture lors du dernier bureau consulaire, tant les enjeux en cet été 2023 sont importants en de nombreux domaines.



LES SUJETS PRÉOCCUPANTS DU TERRITOIRE : L'EAU, LA PRÉDATION

L'eau, tout d'abord, même si la situation est moins alarmante à ce jour que l'été passé, il était essentiel que les représentants de l'Ariège auprès de l'Assemblée nationale soient bien conscients des perspectives cruciales pour l'irrigation et l'élevage du territoire si le sujet n'est pas pris très sérieusement par les autorités. Le Député Laurent Panifous s'est d'ailleurs exprimé au pupitre de l'Assemblée nationale récemment à ce sujet et s'est dit assez confiant pour débloquer la situation juridique de Montbel afin que le Département de l'Ariège prenne toute sa part de responsabilité pour y engager les travaux sans risque de levée de boucliers à cause du manque de clarification sur sa compétence à les initier et les suivre. Dans cette perspective, les élus du bureau ont accepté la proposition du Département de l'Ariège à intervenir sur ce sujet, à nouveau, le 14 septembre 2023 lors de la session consulaire qui accueillera le nouveau Préfet de l'Ariège, Simon Bertoux.



La prédation a aussi été largement évoquée tant les signaux d'alerte pour les éleveurs et berges, principalement du Couserans mais aussi certains de la Haute-Ariège, semblent toujours inaudibles face aux risques majeurs de la prolifération d'ours sur les estives. Les attaques, trop souvent restées sous silencieuses par manque de prise en considération des services de l'Etat représentent un danger pour l'élevage de tout un territoire mais aussi pour toute sorte d'activités humaines qui se développent dans les montagnes. A l'heure où les gouvernements des provinces alentours, l'Andorre et aussi l'Espagne, agissent face à la menace en reconnaissance le classement « d'ours à problème », aucune évolution en faveur de la protection de la corporation n'est à ce jour reconnu côté français. Philippe Lacube a tenu à monter début août sur plusieurs exploitations couseranaises particulièrement dans le collimateur de l'animal sauvage pour soutenir les éleveurs et les bergers, qui tendent à se démobiliser voire à abandonner de leur en plus leurs activités qui visent pourtant à garantir des produits de qualité et de terroir à la population.

DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENTS FACE AUX ENJEUX ACTUELS : STRATEGIE ENR ET OUVERTURE DE L'AMBASSADE DE LA MARQUE NOU A TOULOUSE

Face aux voyants particulièrement au vert sur le développement des nouvelles énergies et la montée en puissance de l'agrivoltaïsme, les élus de la Chambre d'agriculture ont pris leurs responsabilités face à cet enjeu pour qu'il reste maîtrisé eu égard de nos paysages et des projets de territoires de ses collectivités partenaires et aussi l'opportunité pour des agriculteurs d'en tirer un complément de revenus. La Chambre d'agriculture souhaite être partie prenante de l'étude de tous les sujets qui se présentera sur le territoire : d'une part, par son implication déjà très active d'analyse d'impacts lors des commissions diligentés par le Pôle EnR de la Préfecture de l'Ariège. Et d'autre part, par l'accord d'un co-développement avec les promoteurs du territoire pour permettre de déterminer les zonages les plus propices à l'installation photovoltaïque, l'assurance d'une compensation agricole au prorata le plus rentable pour les agriculteurs mais aussi l'occasion de leur permettre de rentrer eux-aussi dans le capital grâce à la mobilisation de la Chambre dans une société de co-développement.
La marque Noù aussi a été le fruit des échanges car le projet d'ouverture d'une ambassade à Toulouse à la fin d e l'année 2023 e t q ui e st plein expansion, avec l'objectif de la poursuite d'un engagement fort des collectivités du territoire pour asseoir son positionnement de marque ariégeoise, au pro it de l'ensemble de ses ilières.

UN APPEL À MIEUX CONSIDÉRER LE TRAVAIL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Pour 2023, suite à la reprise de l'inflation et à la nécessité pour le réseau de revaloriser le point d'indice pour les salariés des chambres d'agriculture, une revalorisation du montant du plafond de 3% a été accordée, faisant passer le montant du plafond de la TATNFB de 292 M€ à 300,8 M €.

Cependant, cette hausse n'a compensé que très partiellement le décrochage constaté de la TATFNB par rapport à la TFNB depuis 2012. En outre, la hausse en 2022 de la valeur du point des chambres d'agriculture (+2.75%), pourtant plus faible que celle accordée à la fonction publique (+3.5%), a un impact inancier annuel de plus de 11M€, supérieur à la hausse de TATFNB accordée (8.8 M€). Cet appauvrissement des chambres d'agriculture lié au plafonnement de la TATFNB depuis 10 ans est d'autant plus préjudiciable que les missions des chambres d'agriculture pour accompagner les agriculteurs n'ont cessé de croître sur cette période (ESSOC, phytos, BNO, RNE, LOA, etc.o) et il n'est plus tenable dans la durée.
Les chambres d'agriculture, traitées différemment des collectivités, n'ont aucune compensation financière pour équilibrer leur budget. Ce point d'alerte a été reconnu par les députés de l'Ariège. Une interpellation auprès du gouvernement a été énoncée au cours des échanges avec les élus de la CAo9.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

PROJET ÉPICERIE FINE À NALZEN : REJOIGNEZ-NOUS POUR REVITALISER LE CŒUR DU VILLAGE!

À la recherche d' une personne privée, une association, un groupe d'artisans ou un producteur susceptible de créer un épicerie fine afin de proposer un lieu social, de multi-usage et plein de vie. Le local appartient à la mairie, les conditions de location sont à définir.

Les deux co-porteur du projet sont en en capacité de fournir une liste de producteurs à voir sur le site : www.pyreneescathare-producteurs.fr.

La mairie possède un local aménagé de 21,42 m2 et une réserve de 5,36 m2, au centre du village de Nalzen en Ariège sur la Communauté de Communes du Pays d'Olmes. **Le but du projet serait de ré-ouvrir une épicerie fine afin de vendre des produits locaux et de valoriser un lieu intergénérationnel.**

Situé au centre du village de Nalzen, il s'agit d'un lieu de passage grâce à la D117 passant à proximité. Le magasin est positionné au carrefour de grands sites touristiques ariégeois tels que le château de Foix, le château de Roquefixade ou encore le Grand Site Montségur.

Contacts :

Mairie de Nalzen :
ferrie.patrick@orange.fr
06 25 89 72 77

CCPO :
trifine.cuvillier@paysdolmes.org
05 34 09 33 80



RENDEMENT DES MOISSONS 2023

En cette période de fin juillet/début août, les moissons sont quasiment déjà achevées. L'occasion de faire le point sur l'évolution des surfaces qui ont été semées et les premiers retours sur les rendements.



CHAMBRES D'AGRICULTURE

Une augmentation des surfaces en oléo et protéagineux

Prévoyance face au risque de sécheresse, mauvaises expériences climatiques des précédentes années, arbitrage en faveur de **cultures moins consommatrices d'eau**, en 2023 **les surfaces de maïs** ont fortement baissé par rapport à l'année dernière. La surface ensemencée estimée à 1,3 million d'hectares serait ainsi la plus faible depuis trente ans. La sole consacrée à l'ensemble des céréales, environ 8,9 millions d'hectares, serait en baisse de 1,1 % par rapport à 2022 et de 2,9 % par rapport à la moyenne 2018-2022 (source agreste). Outre le maïs, **les céréales de printemps** (2,1million d'hectares) diminueraient également fortement de 8,6 %. Les surfaces en céréales d'hiver ont quant à elles légèrement progressé 1,5 % pour s'établir à 6,7 millions d'hectares.

Cet équilibre est compensé par une progression assez significative des surfaces cultivées en oléo-protéagineux. Ainsi les semis de tournesols ont légèrement progressé par rapport à l'année dernière (0,8 %) mais de 24,2 % par rapport à la moyenne 2018-2022. Les surfaces en colza ont quant à elles évolué de plus de 120 000 hectares pour atteindre 1, 3 44 million d'hectares soit + 9,4 %.

Des rendements très satisfaisants

Les pluies du mois de juin ont particulièrement été bénéfiques aux cultures. Les épisodes orageux ont certes provoqué par endroits des dégâts mais globalement la récolte 2023 sera, à quelques exceptions près, satisfaisantes. Les céréales à paille verraient ainsi leur rendement augmenter de 3,9 % par rapport à l'année dernière.

Ainsi par rapport à 2022 :

- la production de blé tendre est estimée à 35 millions de tonnes soit +3,9%
- celle d'orge à 11,9 millions de tonnes soit + 4,6 %
- celle de colza malgré des rendements plus faibles liés aux conditions climatiques est de + 2,9 %
- la production de protéagineux (pois, féveroles…) est estimée à 0,82 millions de tonnes soit + 11,6 %.

CUMA et ETA en hausse, moissonneuses individuelles en baisse

Selon les dernières statistiques, le nombre d'agriculteurs disposant encore de leur propre moissonneuses batteuses est en nette diminution, d'autres acteurs interviennent sur le terrain comme les CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole).
Celles-ci mettent à disposition de leurs sociétaires le matériel nécessaire à leur exploitation pour une utilisation partagée. Actuellement, il existe 11 262 CUMA en France pour 195 000 adhérents soit un agriculteur sur deux. D'après leurs chiffres de 2021, elles disposent de :

- 2 110 moissonneuses batteuses
- 1 550 ensileuses
- 6 890 tracteurs

Les agriculteurs peuvent également faire appel à des ETA (entreprises de travaux agricoles). Celles-ci sont au nombre de 14 795 en France et emploient 94 519 salariés permanents ou saisonniers.

EN BREF

Ours

- dégâts «à la hausse» selon la FNO, Ferus dénonce des «chiffres mensongers»

Dans un communiqué du 26 juillet sur la « prédation ursine », la FNO (éleveurs d'ovins, FNSEA) déplore des « dommages en forte augmentation sur les troupeaux ». Selon l'association spécialisée, « cette année, les constats de dommages sont à nouveau à la hausse : +21% entre juillet 2022 (123 dossiers) et juillet 2023 (150 dossiers), selon les données de l'OFB ». La FNO ajoute que « les pertes reconnues chaque année sont estimées entre 900 et 1000 brebis » en Ariège, premier département touché par la prédation ursine. Un bilan qui ne comprend pas les « bêtes disparues » ni les « pertes indirectes dues au stress des brebis, aux avortements ». Le syndicat exige que « l'État décuple les moyens humains et matériels affectés à l'effarouchement des ours ». Réagissant dans un communiqué du 28 juillet, l'ONG FERUS dénonce des « chiffres mensongers ». « Il est faux de relier directement ces constats aux attaques d'ours, car ils concernent toutes les causes de mortalité », explique l'association de protection de la nature. Selon elle, les 900 à 1000 animaux tués chaque année incluent « l'ensemble des bêtes expertisées », quelque soit la cause de la mort. Les décès officiellement attribués à l'ours (« responsabilité ours non écartée ») se chiffrent à «590 bêtes en 2022 ».

AGRAFIL

Indicateurs de marché viande bovine

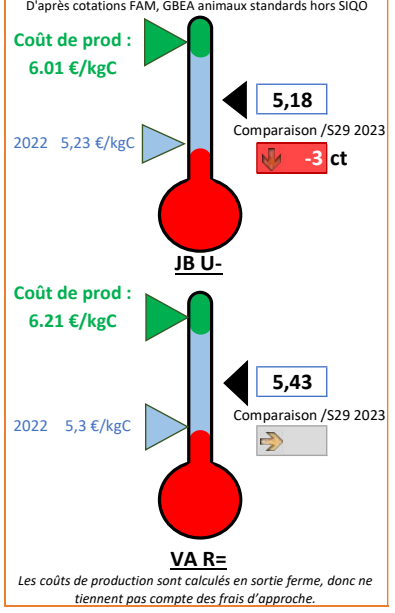
Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2023 - Semaine 30

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)				Effectifs et sorties		Cotations françaises			Cotations Italie	
	Total Gros bovins (têtes)	Italie		Espagne		Ecoulement JBviande : sorties ralenties		VacheV R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène (€/kgC)	
Références	57 000	19000 (% /sem.2022)		8200 (% /sem. 2021)		Abattage hebdo = 11150 têtes		6,21	6,01	4,11	Evol 2023/2022	
S26	56 162	15 885	-13%	7 571	+5%	3 400	0 sem.	5,47	5,31	3,60	5,86	+5%
S27	53 984	16 452	-4%	7 485	+7%	4 000	0 sem.	5,45	5,28	3,60	5,83	+4%
S28 (4 jours ouvrés)*	49 495	12 896	+34%	8 227	+49%	4 400	0 sem.	5,43	5,25	3,45	5,83	+4%
S29	52 723	nc	nc	nc	nc	4 500	0 sem.	5,43	5,21	3,38	5,78	+3%
S30	51 780	nc	nc	nc	nc	5 000	0,4 sem.	5,43	5,18	3,41	5,78	+3%

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

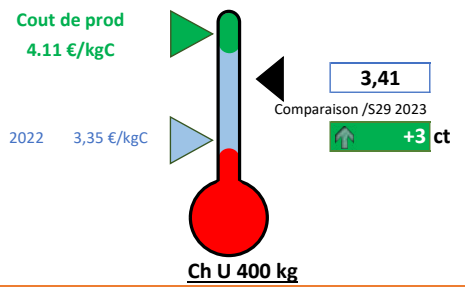
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

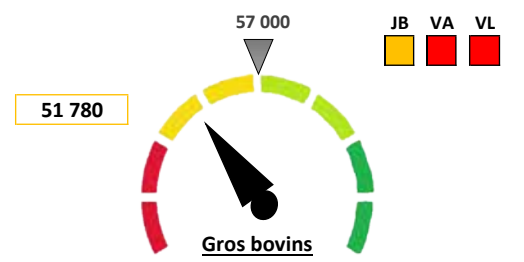
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Effectifs d'animaux

GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo

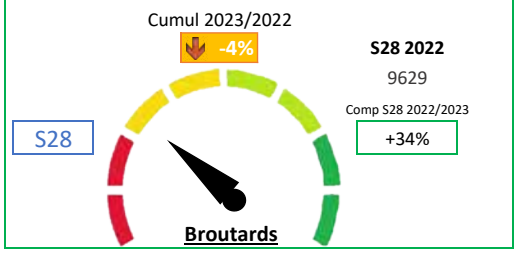
Décapitalisation : -3.1% /2022

Ecoulement des JB : sorties ralenties

Exports vifs Italie

D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES

Moy hebdo cumulée : 16 650 têtes



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,21 Vache Charolaise R = (€/kg éc.)

6,79 Génisse R + (€/kg éc.)

6,01 Jeune Bovin U - (€/kg éc.)

4,11 Broutard 400 kg (€/kgvif)

1er trimestre 2023

→ Veaux de boucherie

Élevés Bassin Sud

du 24 juillet au 30 juillet 2023

Couleur	Cours moyens relevés (en E/kg)	Conformation U	R	O
Blanc		-	-	-
Rose Clair		7,67	7,14	6,68
Rosé		-	6,10	5,75

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 634,00 (-3,60)

→ Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 24 juillet au 30 juillet 2023*

Blonds d'Aquitaine

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		250	300	350	270	400
E	Prix	4,50	4,30	-	4,10	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	4,15	4,10	-	3,45	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,10	3,05	-	2,80	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-

Croisés

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 300	300	400	270	400
E	Prix	-	3,55	-	-	-
	Écart	-	(=)	-	-	-
U	Prix	3,45	3,35	3,55	3,05	3,00
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)
R	Prix	3,15	3,10	3,15	2,80	2,75
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)

Limousins

		Mâles 6 à 12 mois				Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 250	300	350	350 à 400	Inf. à 270	400
E	Prix	4,10	4,00	3,90	-	3,40	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	3,85	3,75	3,60	-	3,20	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,05	3,00	2,95	-	2,85	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-

Gascons

		Mâles 6 à 12 mois			
		300	350	400	450
U	Prix	3,40	3,40	3,40	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-
R	Prix	3,20	3,20	3,20	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-

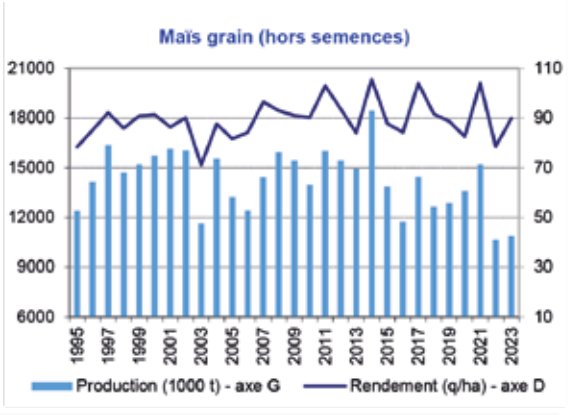
→ Agreste Conjoncture

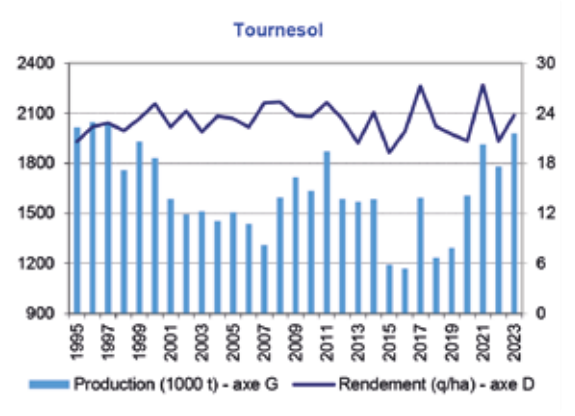
Grandes cultures

Situation mensuelle au 01/08/2023

Des rendements et récoltes en hausse pour le maïs, le tournesol et le soja

Les premières prévisions pour les récoltes des cultures d'été font état d'une hausse des rendements et des productions par rapport à 2022. La production de maïs grain est ainsi estimée à 11,2 millions de tonnes (Mt) contre 10,9 Mt en 2022, celle de tournesol à 2 Mt contre 1,8 Mt et celle de soja à 0,42 Mt contre 0,37 Mt. Les productions de blé tendre et d'orges hiver sont revues à la hausse, comme celle de protéagineux. Le rendement du colza est révisé à la baisse, entraînant une diminution de la production. Au niveau européen, les productions de blés, de maïs et de tournesol augmenteraient sur un an.





Source : AGRESTE

Avertissement

Les estimations de surfaces et de rendements pour les grandes cultures sont établies à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Elles sont publiées en se fondant sur l'hypothèse que le reste de la saison ne connaîtra pas d'événement particulier susceptible d'affecter les surfaces ou les rendements finaux. Les estimations pour 2023 ont été arrêtées au 1er août sur la base de données recueillies fin juillet.

Terres d'Ariège

Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
Terres d'Ariège
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX
Tél. 05 61 02 14 32
Email : terres.ariege@gmail.com
N°ISSN : en cours d'obtention
Abonnement : 109€
Prix au numéro : 2€22
Commission paritaire : 0323T87809
Dépôt légal : parution

Gérant : Clémence Biard
Directeur de publication et responsable de la rédaction :
Clémence Biard

Rédaction et mise en page :
Élodie Morgant - Laurine Beckers
Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat
Agence Très Bien

Abonnements et petites annonces :
☏ 05 61 02 14 32
06 72 01 76 99

Impression :
Digitaprint
59361 Avesnes-sur-Helpe

Publicité nationale :
SAS REUSSIR
4-14 rue Ferrus - 75014 Paris

→MATÉRIEL →ANIMAUX →IMMOBILIER →DIVERS...

MATÉRIELS

VENDS combiné de semis Khun 4m, herse HR 4004, semoir Venta LC402 à disques, 1000ha au compteur, distribution hydraulique, cuve 1000L, TBE, 24500 € à débattre - Tél 07.61.89.98.04 ou 06.86.80.89.37

Le Bâtiment sur mesure fabriqué localement

cmc Construction métallique depuis 30 ans



Hangars solaires Gratuits + Location de toitures
Construction métallique neuf + rénovation / Désamiantage
Fabrication de bac acier + Pliages sur mesure

05.61.95.18.68 - devis@cmc-web.fr
MONTREJEAU (31)

FONCIER

RECHERCHE terrain de 1 à 3 ha proche Foix pour pépinière de plants forestiers en végétal local, budget 20 000 € - tél : 06.49.64.01.30

EMPLOI

RECHERCHE prestation gyrobroyeur et prestation épareuse sur la commune de Pamiers, faire offre - tél : 06.33.95.27.96

ANIMAUX

81 - VENDS chiots Colleys poils longs, N°puce 250269590062211, parents LOF, siret 41836058200054, 300€ - tél : 07.68.89.44.25

RÉCOLTE

VENDS foin de bonne qualité (120x130) à proximité de St Girons - Tél : 06.75.51.93.18

81 - VENDS foin balles rondes 120x120 de 2023 – tél : 06.28.27.07.97

81 - VENDS foin PN 2023 130 balles env 290kg 95€/T Nord Tarn – Tél : 06.45.45.30.01

DECONS OCCITANIE
ACHAT FERRAILLE ET MÉTAUX
05 62 75 85 50 aucamville@decons.fr
VALORISEZ VOS DÉCHETS AVEC VOTRE PARTENAIRE RECYCLAGE
NOUS ACHETONS TOUS VOS DÉCHETS MÉTALLIQUES (VOITURES HORS D'USAGE, BATTERIES, VIEILLES FERRAILLES ET MÉTAUX)
Ts les jours : 8H - 12H / 14H - 18H
Samedi : 8H - 12H
Fermé le dimanche

Terres d'Ariège

Vous vendez, vous recherchez du matériel, des animaux, du foncier...

N'HÉSITEZ PAS

PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE JOURNAL DÉPARTEMENTAL

DU LUNDI AU VENDREDI
05 61 02 14 32 OU
06 72 01 76 99

Terres d'Ariège
32 av. g[al] de Gaulle - 09000 Foix
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99
email : terres.ariege@gmail.com

Petite annonce réservée aux PARTICULIERS
Pas de domiciliation. *Professionnels, nous contacter.*

2 CHOIX

>> ARIÈGE — *Forfait 3 lignes pour 2 parutions 10 € TTC* — *Forfait 5 lignes 25 € TTC*

Uniquement pour nos abonnés, 2 PA gratuites par an

>> HAUTE-GARONNE + TARN + ARIÈGE

Nom, prénom

Adresse

☎ Rubrique

ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES *une lettre par case, une vide entre chaque mot*

+ Lignes suppélmentaires (2,50€TTC/ligne)

Total TTC : €

Grille à nous retourner, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de SEPA

Seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées (au plus tard le lundi de la semaine précédant la parution). Le journal se réserve le droit de refuser.

NOUVEAU SERVICE

VOTRE ANNONCE PEUT-ÊTRE PUBLIÉE SUR NOTRE SITE
☐ oui ☐ non
(merci de cocher votre choix)

RÉUSSIR Terres d'Ariège

BULLETIN D'ABONNEMENT



1 AN à Terres d'Ariège Papier & numérique
+
La revue Réussir de votre choix Papier & numérique
135 €
OU
1 AN à Terres d'Ariège Papier & numérique
109 €
ou
Numérique seul
65 €

☐ OUI, je m'abonne pour 1 an à Terres d'Ariège *(papier & numérique)* + la revue Réussir de mon choix pour 135€ (cochez la revue de votre choix).
☐ OUI, je m'abonne pour 1 an à Terres d'Ariège seul pour 109€ *(papier & numérique)*
☐ OUI, je m'abonne pour 1 an à Terres d'Ariège numérique seul pour 65€ *(uniquement numérique)*
☐ Je suis RETRAITÉ, je peux bénéficier d'un tarif d'abonnement préférentiel au prix de 79 € *(abonnement à Terres d'Ariège papier & numérique).*

Tarifs syndiqués :
☐ 1 an à Terres d'Ariège *(papier & numérique)* + la revue de mon choix à 115€
☐ 1 an à Terres d'Ariège seul (papier & numérique) à 89€

MES COORDONNÉES
○ M ○ M[me]
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél Port
E-mail
N° Siret



Coupon à renvoyer avec votre chèque à:
TERRES D'ARIÈGE
32 avenue du Général de Gaulle
09000 FOIX
Tél. 05 61 02 14 32

RÉUSSIR - PA02006-01 - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020 en France métropolitaine.

RÉUSSIR Nourrir votre performance

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Du nouveau à Embarou !

ESPACE TEST Peut-être aviez-vous déjà entendu parler de l'Espace Test Agricole d'Embarou, près de Mirepoix ? Cet Espace Test animé par l'association Graines d'Embarou est conçu pour que les porteurs de projets puissent se tester en minimisant les risques. Ensuite, on peut changer d'avis ou choisir de s'installer avec un statut agricole.

Cette option est toujours possible ! Mais il y a maintenant deux autres options : l'installation progressive et l'installation directe.

Le site d'Embarou

Au pied des Pyrénées Ariégeoises, la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix a entrepris plusieurs actions dans le cadre du « Projet Alimentaire Territorial ». C'est dans ce contexte qu'elle a acheté une ferme qui regroupe un chantier d'insertion, aujourd'hui en activité, et 16 hectares destinés à l'installation de maraîchers. L'ensemble se situe en bordure de rivière sur un site qui comprend aussi des espaces naturels.
Les terres se trouvent à 6 km du centre-ville de Mirepoix.

Vos projets

Ils doivent impérativement concerner du maraîchage bio, pour alimenter la filière locale en demi gros, la vocation du site étant notamment d'approvisionner la restauration collective.
Vous pouvez venir en test d'activité, ou pour une installation définitive, et dans ce cas soit avec un accompagnement les premières années, soit en installation directe, classique, type « JA ».
Les candidats seront sélectionnés par l'association Graines d'Embarou.
Selon votre projet, nous vous aiderons à choisir pour l'une ou l'autre des différentes formules :

- **Test d'activité :** Il est possible de s'installer provisoirement sur une petite surface pour se tester, avec un accompagnement complet (technique et à la création d'entreprise), dans le cadre d'un portage salarial, qui permet de conserver ses minimas sociaux : vous avez un statut de salarié. Vous pouvez interrompre votre test si le projet ne vous correspond plus, ou pour vous installer en autonomie sur le site ou ailleurs. Les serres sont déjà montées.
- **Installation avec accompagnement :** Il est possible de s'installer, avec vocation de rester exploiter sur le site à terme, mais en bénéficiant dans un premier temps d'un accompagnement ; vous pouvez avoir le statut de cotisant solidaire, puis demander la DJA ; l'installation définitive requiert l'accord de la SAFER.
- **Installation classique :** Il est possible de s'installer directement et de demander la DJA (passage en commission SAFER.).

La surface attribuée sera réfléchie avec vous en fonction du projet. Les nouveaux installés seront en fermage.

Les atouts

La partie destinée à l'installation de porteurs de projets est constituée de deux îlots traversés par un chemin carrossable. Le terrain est plat, limono-argileux calcaire.
Le système d'irrigation est en cours d'installation en bordure de parcelle.
Les parcelles sont certifiables en Agriculture Biologique.
Vous pouvez vous intégrer à un projet collectif de production et de commercialisation en direction de la restauration collective (cantines).
Vous pourrez adhérer à une CUMA axée maraîchage : tracteur, rotobêche, pulvérisateur, décompacteur, herse-étrille, bineuse, butteuse, semoir, arracheuse à oignons et pommes de terre, dérouleuse de paillage…
Des serres sont déjà montées sur le site.
La commercialisation en demi gros bénéficiera de l'appui de la plateforme Terroirs Ariège Pyrénées pour sécuriser la contractualisation et la logistique.

Intéressés ?

Nous cherchons des candidats qui ont le goût du collectif, ayant fait le choix de l'agriculture biologique, et motivés par le demi gros. Tous les projets répondant à ces critères seront étudiés.

L'apport sera à préciser selon le projet et la surface d'installation.





On vous attend !
Contactez-nous au 06 22 09 06 07

E.M – Terres d'Ariège



COMME CHAQUE ANNÉE LE JOURNAL TERRES D'ARIÈGE S'OFFRE UNE PAUSE ESTIVALE DE 15 JOURS.

LES PARUTIONS REPRENDRONT LE 1ER SEPTEMBRE 2023.

Les bureaux de *Terres d'Ariège* demeurent cependant ouvert durant cette période aux horaires habituels.

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PARIS CPCE
P1

Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr

RÉUSSIR
Terres d'Ariège